

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **DU JEUDI 17 SEPTEMBRE 2020 A 20H**

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	19
Nombre de membres en exercice	19
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération	18
Date de la convocation et d'affichage	11 septembre 2020

L'AN DEUX MILLE VINGT et le DIX-SEPT SEPTEMBRE à 20 H 00, le Conseil Municipal de Génissieux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian BORDAZ, Maire.

PRESENTS : Christian BORDAZ, Maire ; Michel CHAPET, Hélène PRAL, René PARREAULT, adjoints ; Marie MOURIER, Bernard ROLLIN, Christiane BERERD, Joseph CELLIER, Corine FHAL, Nicole TISSEYRE, Patrick LEMAITRE, Gilles BRAGHINI, Olivier SALADINI, Christelle POINAS AMIARD et Alexandra BONOD-FERRIEUX.

PROCURATIONS : Catherine PELTIER à René PARREAULT, James EPTING à Bernard ROLLIN et Jean-Pierre CAILLET à Christian BORDAZ.

ABSENTE ET EXCUSEE : Séverine PIAT.

Alexandra BONOD-FERRIEUX a été élue secrétaire.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

La séance est levée afin de permettre à M. Louis CLAPPIER, représentant la Paroisse St-Jacques, d'exposer le montage du dossier de souscription publique avec la Fondation du Patrimoine. Reprise de la séance à 20h30.

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 16 juillet 2020 à l'unanimité.

DELIBERATIONS

CENTRE DE GESTION DE LA DROME : Convention assistance retraite CNRACL 2020-2022

Monsieur le Maire propose la signature d'une convention d'assistance retraite avec le Centre de Gestion de la Drôme pour la réalisation totale des dossiers et actes transmis à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Territoriales pour la période 2020-2022. Vote à l'unanimité.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VALENCE ROMANS AGGLO : rapport d'activités 2019

Le Conseil municipal prend acte à l'unanimité du rapport d'activités 2019 présenté par la Communauté d'Agglomération Valence Romans Agglo.

FINANCES : décision modificative n°3 sur le budget principal

Afin de réactualiser les prévisions budgétaires Monsieur le Maire propose un virement de crédit d'un montant de 129 €uros sur le budget principal en section de fonctionnement. Vote à l'unanimité.

BUDGET ANNEXE « CŒUR DE VILLAGE » : clôture du budget au 31/12/2019

Les travaux relatifs au Cœur de Village sont terminés et Monsieur le Maire propose de clôturer le budget annexe et de procéder à la reprise des résultats ainsi qu'à l'intégration de l'actif et du passif dans le budget principal. Vote à l'unanimité.

BUDGET ANNEXE « IMMEUBLES LOCATIFS » : admission en non-valeur pour créances éteintes

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le recouvrement des créances relève de la compétence du comptable public qui peut effectuer toutes les diligences utiles et mettre en œuvre l'ensemble des voies d'exécution forcée autorisée par loi. Lorsque les procédures ne peuvent aboutir au paiement des créances, celles-ci sont admises en non-valeur. Mme la Trésorière propose d'admettre en non-valeur pour créances éteintes la somme de 3.925,98 € au titre des exercices 2018 et 2019. Vote à l'unanimité.

EGLISE : Souscription publique relative aux travaux de vitraux – signature du dossier avec la Fondation du Patrimoine

Dans le cadre des travaux d'aménagement de l'église, une partie concerne plus particulièrement la restauration des vitraux de l'édifice. Monsieur le Maire propose de lancer une souscription publique à destination des particuliers et des entreprises via la Fondation du Patrimoine. Vote à l'unanimité.

INFOS DU MAIRE

- Un recours gracieux a été déposé contre le refus de la déclaration préalable pour la pose d'une antenne.
- Le 20 octobre aura lieu l'assemblée générale des Maires Ruraux.
- La première réunion du G8 aura lieu à Génissieux le samedi 19 septembre.
- L'association des Maires de la Drôme a procédé à l'élection de son exécutif et de son bureau. Président : Nicolas DARAGON.
- Le Syndicat d'Energies de la Drôme a procédé à l'élection de son exécutif et de son bureau. Présidente : Nathalie NIESON.
- Constitution d'une commission de travail sur le projet de l'agrandissement de l'école et du périscolaire.

RAPPORT DES COMMISSIONS

FINANCES – TRAVAUX - SIEH (Michel CHAPET)

- Le contrat de prêt avec la Caisse d'Epargne a été signé au taux de 1,03 % pour l'achat du tènement foncier.
- Présentation d'un bilan du coût des travaux de réfection de la toiture de l'ensemble polyvalent ainsi que le coût global des travaux suite à la grêle.
- Les devis pour les travaux de voirie ont été signés et les travaux seront réalisés fin septembre début octobre.
- Le Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Herbasse a procédé à l'élection de son exécutif. Président : Michel CHAPET.

VIE ASSOCIATIVE (Gilles BRAGHINI)

- Le vide dressing du 13 septembre s'est bien déroulé.
- Mise en place du nouveau planning avec les associations dans la salle des fêtes, la salle de judo, l'ancienne mairie et l'ancienne poste pendant la réalisation des travaux du gymnase.

BIBLIOTHEQUE (Nicole TISSEYRE)

- Reprise des horaires habituels avec les gestes barrières à partir du 1^{er} septembre.

LOCATIFS et SOCIAL (Hélène PRAL)

- Participation à l'assemblée générale de l'ADMR qui réuni 20 communes. Environ 50 foyers génois bénéficient de l'aide des services de l'ADMR.
- Semaine bleue : un point sera fait avec le CCAS pour décider du maintien des ateliers.
- Maison de l'habitat : une réunion d'information aura lieu le lundi 21 septembre.
- CCAS : installation du centre communal d'action sociale le 15 septembre.

SID (Christiane BERERD)

- Compte rendu de la réunion du 7 septembre au cours de laquelle il a été procédé à l'élection des représentants du territoire.
- Les travaux du nouveau bâtiment sur Montéliér sont bientôt terminés.

TRAVAUX BATIMENTS (Joseph CELLIER)

- Le nouveau store de la cantine a été posé. Il restera les travaux extérieurs à faire.
- Travaux de l'ensemble polyvalent :
 - 1 – Intervention de 4 entreprises successives : charpente, menuiserie, peinture et parquet.
 - 2 – Démarrage des travaux lundi 21 septembre avec pose de la grue et protection du chantier.
 - 3 – Toutes les interrogations techniques ont eu une réponse lors de la première réunion de chantier du mardi 15 septembre.
 - 4 – Mise en sécurité du chantier et des salles. Seules seront accessibles la salle des fêtes et la salle de judo. Le foyer est réservé au lieu de vie des entreprises.
 - 5 – Le suivi du chantier avec l'ensemble des acteurs se fera tous les mardis.

COMMUNICATION (René PARREAULT)

- L'adjoint souligne que le chantier de l'ensemble polyvalent est une performance en ce sens que les calculs techniques ont été réalisés dans un délai assez court.
- Lors de la réunion de la commission fin juillet il a été élaboré le sommaire du prochain numéro de la Lucarne d'automne.

QUESTIONS DIVERSES

- Le 25 septembre aura lieu l'opération « nettoignons la nature » avec 2 classes de l'école élémentaire. Rendez-vous à 8h30 à l'école.
- La prochaine commission des finances aura lieu le lundi 19 octobre à 18h.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22h30
Prochain conseil municipal : jeudi 22 octobre 2020 (sous réserve de modification)